



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 28 MARS 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-028 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 22 mars 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 25 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, AL. MOTTE, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI.

Représentés : J-L. BALLY, J. FORTE, A. GAL, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, B. PARIS, D. ZAMBON.

Absents : J. VIAL.

Le secrétaire de séance désigné est Alain Blancaneaux.

OBJET : FINANCES : Création de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement n°26 « Projet Mille Pas » - Réhabilitation du château de Mille Pas et des extérieurs mis à bail commercial

Rapporteur : Bruno Gattaz

EXPOSE : La ville de Voiron va entreprendre des travaux de réhabilitation du château de Mille Pas en vue d'y installer un restaurant accompagné de quelques hébergements. Un réaménagement d'une partie des espaces extérieurs contigus et affectés à l'activité sera également réalisé.

Le coût global de l'opération, toutes dépenses confondues, est estimé au montant de 2 200 000,00 euros

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration générale en date du 19 mars 2018.

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De créer l'opération de programme dénommée « Projet Mille Pas »

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

- * **Autorisation de programme :** Projet Mille Pas
- * **Imputation budgétaire :** 9071 - Budget principal
- * **Montant de l'autorisation :** 2 200 000 € HT
- * **Niveau de vote des crédits :** article (opération n°26)

Répartition des crédits de paiement et de recette

Articles	Libellés	2018 Prévision	2019 Prévision	2020 Prévision	TOTAL GENERAL
DEPENSES					
2312	Aménagement de terrain autour du bâtiment compris dans le bail	25 000,00 €	175 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
2313	Travaux du bâtiment	900 000,00 €	1 000 000,00 €	100 000,00 €	2 000 000,00 €
TOTAL DEPENSES		925 000,00 €	1 175 000,00 €	100 000,00 €	2 200 000,00 €
RECETTES					
1323	Subvention du département	333 000,00 €	423 000,00 €	36 000,00 €	792 000,00 €
	Autofinancement - fonds propres	592 000,00 €	752 000,00 €	64 000,00 €	1 408 000,00 €
TOTAL RECETTES		925 000,00 €	1 175 000,00 €	100 000,00 €	2 200 000,00 €

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par 25 voix **POUR** - 5 **ABSTENTIONS** (N. CHARLETY, R. REVIL, L. TRICOLI, A. GERVASI, Y. AIFA) - 2 **CONTRE** (J-L. BALLY, A. FAVIER)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien Polat
Julien POLAT